

Décision

Générale

colonial

Décision n° 655 du 2 juin 1961 :

n° 655

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1961

Date de publication
2 juin 1961

Date du numéro
31 mai 1961

TEXTE INTÉGRAL

Une indemnité forfaitaire mensuelle de dix mille francs représentative de tous travaux supplémentaires et exclusive de toutes autres indemnités, est allouée, mensuellement à Madame Nutini, comptable au service des Finances. Cette dépense sera imputée sur le

chapitre 2, article 1er, paragraphe 1, du budget du service local pour l'exercice 1961.